



## COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

### ARRETE MUNICIPAL

---

#### ARR-2026-012 - Arrêté de nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

---

Le Maire,

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération n°2026-23 du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

**Arrête :**

**Article 1er** – Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame LECADOU Béatrice, représentant des association de retraités et de personnes âgées ;
- Madame LEBLANC Estelle, représentante de l'Union Départementale des Associations Familiales ;
- Madame LETAY Stéphanie, représentante des associations des personnes en situation de handicap.

**Article 2** – Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à Campénéac, le 07 mai 2026

RENAUDIE Hania

